BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE

GROUPE DE TRAVAIL
CHARGE DU SUIVI DU
PLAN D'ACTION DE LA BEAC

RAPPORT TRIMESTRIEL

DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGE DU SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION ET DES RECOMMANDATIONS DES ENQUETES MENEES PAR LE CABINET MAZARS, L'AUDIT INTERNE ET LE COMITE D'AUDIT, ET DE TOUT AUTRE AUDIT SPECIAL

Troisième Trimestre 2010

Le Groupe de Travail chargé a tenu plusieurs réunions au cours du troisième trimestre et au mois d'octobre 2010 pour faire le point de l'état d'avancement des mesures inscrites dans le Plan d'Action. Il a noté que l'exécution du Plan d'Action **s'est accélérée au cours des derniers mois,** comme le statut de chacune des mesures échues et non échues indiqué dans la matrice jointe au présent rapport (Annexe 1).

1. Contexte

Lors de sa session ordinaire du **24 juin 2010**, le Conseil d'Administration a pris une résolution demandant au Gouverneur de lui faire régulièrement l'évaluation de l'exécution du Plan d'Action. Ainsi, un premier bilan à mi-parcours couvrant **le 1er semestre 2010** a été produit et présenté au Conseil d'Administration le **07 septembre 2010** à Douala.

Au cours de cette réunion, le Conseil d'Administration a pris acte dans un communiqué de l'évolution satisfaisante de l'exécution du Plan d'Action. Il a, par ailleurs, demandé au Gouvernement de la Banque, de lui faire le point lors de sa prochaine réunion de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport CAC relatif à l'audit spécial des procédures comptables, de gestion et de contrôle budgétaire (mesures **2** et **19** du Plan d'Action).

Le présent rapport porte sur la mise en œuvre du Plan l'Action **à fin septembre 2010.**

2. Mise en œuvre des mesures du Plan d'Action

Le passage en revue de la mise en œuvre des mesures du Plan d'Action comprend les mesures échues au **30 septembre 2010** et les mesures non échues à cette date mais qui connaissent un début d'exécution.

a) Mesures échues au 30 septembre 2010

Après un peu plus de dix **(10)** mois d'exécution du Plan d'Action, trente et trois **(33)** mesures sont arrivées à échéance et parmi lesquelles, trente et deux **(32)** ont été mises en œuvre dont l'adoption des statuts révisés de la BEAC le 02 octobre 2010, soit un pourcentage de réalisation de **97%** .

La seule mesure échue non achevée concerne l'externalisation de l'audit des champs spécialisés, notamment la Salle des Marchés et les opérations SWIFT. Un appel d'offres a été lancé le **17 août 2010** pour le recrutement d'un cabinet chargé de réaliser ces audits[1].

b) Mesures non échues au 30 septembre 2010 :

Bien que non échues, trois **(3)** mesures ont été réalisées à l'avance. Il s'agit des mesures concernant le renforcement des attributions et de l'efficacité du Comité d'Audit (mesure 4), l'institution des Cellules Internes de Contrôle (CIC) aux Services Centraux et dans les principaux Centres de la Banque (mesure 5) ainsi que la conduite des évaluations périodiques de l'exécution du Plan d'Action de la BEAC en ayant recours à un cabinet d'audit extérieur.

En ce qui concerne l'élaboration de la cartographie des risques de la Banque (mesure **3g**), sa réalisation est en cours. En effet, la première mouture de la cartographie des risques des unités opérationnelles des Services Centraux est achevée. L'application informatique dédiée est en cours de paramétrage et de déploiement dans les différentes entités des Services Centraux.

[1] Le Comité d'Audit a procédé à l'analyse des offres techniques le 21 octobre 2010 ; l'ouverture des offres financières aura lieu en novembre en présence des soumissionnaires retenus.

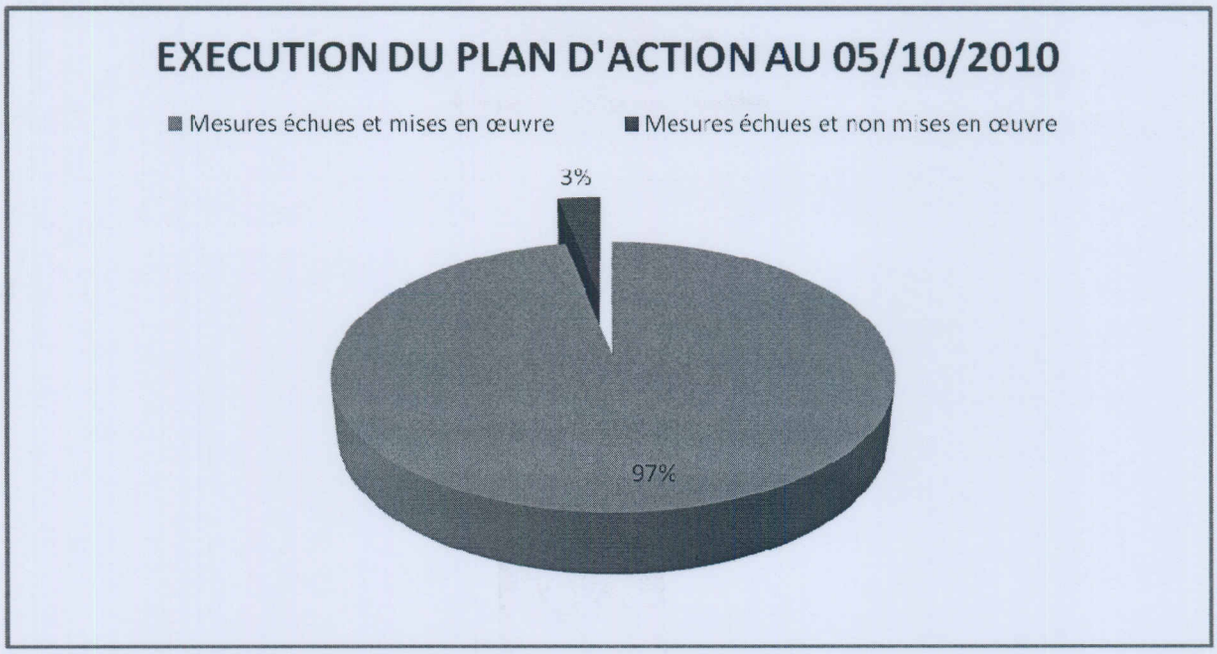

La Matrice du Plan d'Action jointe au présent rapport indique, mesure par mesure, le statut qui y est attaché (Annexe 3).

En conclusion, il ressort de l'évaluation faite par le Groupe de Travail que l'exécution du Plan d'Action se poursuit avec détermination, en réponse à la préoccupation exprimée par le Comité Ministériel sur l'état des relations entre la Banque et le FMI. Une attention particulière a notamment été portée au cours de la période sous revue sur les actions visant le renforcement du contrôle interne. On peut relever l'inscription dans les statuts des dispositions relatives aux contrôles interne et externe, le renforcement de l'indépendance de la Direction Générale du Contrôle Général avec l'adoption d'une nouvelle Charte d'Audit et d'un Statut Particulier des Inspecteurs, enfin l'accélération de l'audit des grands marchés passées par la BEAC de 2000 à 2009[2].

Yaoundé, le 29 octobre 2010

Le Président du Groupe de Travail,

Jean-Michel MONAYONG NKOUMOU

[2] Cet audit réalisé par le Cabinet Deloitte a effectivement démarré le 25 octobre 2010